

Procès-Verbal

Séance du 13 Novembre 2024

L'an 2024, le 13 Novembre à 18 heures, les membres du SIRIS, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, à la Mairie sous la présidence de Madame CHAILLER Nathalie Présidente du SIRIS

Présentes : Mme CHAILLER Nathalie, Présidente du SIRIS, Mmes : DORAT Bernadette, LAROYE Aurélie, MERCIER Mathilde, PERON Adeline, PETIT Christine

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 6
- Présents : 6

Date de la convocation : 05/11/2024

A été nommée secrétaire : Mme PERON Adeline

Objet(s) des délibérations :

. CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR TERRITORIAL (2024_09)
. INSTALLATIONS VOLETS ROULANTS SUR LES ECOLES D'AUTRUY ET CHARMONT ET DEMANDE DE SUBVENTIONS (2024_10)

Le compte-rendu de la séance du 19 juin 2024, transmis à l'ensemble des déléguées, est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR TERRITORIAL (réf : 2024_09)

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération n° 2023-05 du 07/06/2023 créant le poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe,

Vu le budget communal ;

Vu le tableau des effectifs ;

La Présidente expose que :

Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

L'agent, nommé sur un poste d'adjoint administratif principal 1ère classe pour le Siris d'Autruy-Charmont-Léouville, a bénéficié, dans le cadre de la promotion interne, à son inscription sur la liste d'aptitude de rédacteur territorial étant donné qu'elle occupe un poste de secrétaire général de mairie dans une autre collectivité de moins de 3500 habitants. Afin de nommer cet agent sur ce grade, la Présidente du SIRIS propose au conseil syndical de créer un poste de rédacteur à temps non complet, soit 8/35e à effet du 1er janvier 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide, à l'unanimité, la création d'un poste de rédacteur territorial à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 8/35e avec effet au 1er janvier 2025.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget 2025.

A l'unanimité (pour : 6 contre : 0 abstentions : 0)

INSTALLATIONS VOLETS ROULANTS SUR LES ECOLES D'AUTRUY ET CHARMONT ET DEMANDE DE SUBVENTIONS (réf : 2024 10)

Madame la Présidente propose de réaliser les travaux suivants pour 2025 : la mise en place de 15 volets roulants sur les fenêtres de l'école maternelle d'Autruy-sur-Juine et 14 volets roulants sur les fenêtres de l'école de Charmont-en-Beauce. Des devis ont été demandés à 3 entreprises. Madame la Présidente présente le comparatif suivant (*les montants sont des prix TTC*) :

	KOMILFO	VASSOT	VASSOT AVEC OPTION *	RENOV'ISOLATION
AUTRUY (15 VOLETS)	15571.60	15860.70	16112.70	16009.00 **
CHARMONT (14 VOLETS)	13944.00	13787.52	14039.52	14133.00 ***
TOTAL	29515.60	29648.22	30152.22	30142.00

* 3 Boutons télécommandes muraux supplémentaires posés et programmés

** Prix pour 14 volets

*** Prix pour 13 volets

Mme la Présidente informe le conseil syndical que le projet est éligible à une aide de l'Etat.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE de réaliser les travaux suivants : la mise en place de 15 volets roulants sur les fenêtres de l'école maternelle d'Autruy-sur-Juine et 14 volets roulants sur les fenêtres de l'école de Charmont-en-Beauce,
- DECIDE de retenir les devis de Denis VASSOT pour un montant total de 30 152.22 € TTC soit de 25 126.85 € HT pour sa proximité et son court délai d'installation,
- ADOPTE le plan de financement suivant : ci-dessous

Dépenses (€)	H.T.	T.T.C.	Recettes (€)	
Travaux	25 126.85	30 152.22	Etat	20 101.48
Maîtrise d'œuvre	0.00		Région	
			Département	
			Autres	
			AUTOFINANCEMENT	5 025.37
Total	25 126.85		Total	25 126.85

- SOLLICITE une subvention DETR 2025 de 20 101.48 € auprès de l'État, correspondant à 80 % du montant du projet,
- CHARGE la Présidente de toutes les formalités,
- D'INSCRIRE les crédits nécessaires au budget 2025.

A l'unanimité (pour : 6 contre : 0 abstentions : 0)

COPIEUR MATERNELLE :

La présidente du SIRIS informe les membres du Conseil Syndical que le contrat de location du copieur d'Autruy, signé avec LERAY, arrive à échéance courant janvier 2025. Des devis ont été demandés à LERAY ainsi qu'à KONICA pour un copieur multifonction couleur reconditionné avec A4/A3. Les propositions faites par les deux sociétés sont les suivantes :

- KONICA : . Location 175.00 € HT/Trimestre
 - . Copie N&B : 0.0039 €
 - . Copie couleur : 0.39 €

- LERAY : . Location 100.00 € HT/Trimestre
 - . Copie N&B : 0.005 €
 - . Copie couleur : 0.05 €
 - . GSI : 30.00 € HT/Trimestre (il couvre les problèmes liés avec les cartes de connexion, liaison avec postes informatiques, les mises à jour Windows, remplacement du disque dur, ...)

Après concertation, le conseil syndical décide de :

- souscrire un contrat de location de copieur avec LERAY pour un montant de 100.00 €/Trimestre,
- adhérer au GSI pour 30.00 €/Trimestre
- autoriser la présidente à signer les documents correspondant à ce contrat.

REPLACEMENT ARBRE CHARMONT :

Suite à la réunion du conseil syndical du 19/06/2024 signalant qu'un arbre devait être remplacé dans la cour de l'école de Charmont, la présidente a demandé un devis à l'entreprise Gould Paysage pour la mise en place d'un nouvel arbre. Le devis s'élève à 854.40 € HT soit 998.64 € TTC. Les membres du conseil syndical acceptent ce devis.

AFFAIRES DIVERSES :

Fibre : Prévoir la mise en place de la fibre dans les écoles d'Autruy et de Charmont.

Séance levée à: 19:30

En mairie, le 05/03/2025

La Présidente
Nathalie CHAILLER

Secrétaire de séance
Mme PERON Adeline